

PMRA Approved Label  
2020-3535  
2022-11-04

PREVENTOL<sup>MD</sup> BM 5  
Agent de préservation des matériaux

Preventol® BM 5 est recommandé comme microbiocide industriel en boîte pour une utilisation dans les adhésifs, les peintures et les revêtements, les émulsions de latex polymère, les produits de nettoyage ménagers, institutionnels et industriels et les produits antiparasitaires.

COMMERCIAL

SOLUTION

PRINCIPES ACTIFS:

1,2-Benzisothiazolin-3-one ..... 2,50%  
2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one ..... 2,50%

NO. D'HOMOLOGATION: 34643

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

DANGER



POISON

CORROSIF

CORROSIF POUR LES YEUX  
IRRITANT CUTANÉ  
AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET: 1 L à 1200 L

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE  
URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT :**

CANUTEC (Canada) : 1-613-996-6666  
CHEMTREC : 1-800-424-9300 (États-Unis); 1-703-527-3887 (International)

**TOUTES AUTRES UGENCES:**

LANXESS : 1-800-410-3063 (États-Unis) ; 1-866-673-6350 (Canada)

LANXESS Corporation  
111 RIDC Park West Drive

Pittsburgh, PA 15275-1112  
1-800-LANXESS

**MISES EN GARDE:**

Peut-être nocif si avalé ou inhalé. Corrosif pour les yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau. Sensibilisant potentiel de la peau. Peut causer une réaction allergique cutanée. Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et un masque respiratoire complet avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides, ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH pour les pesticides pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de pulvérisation. Éviter de contaminer les aliments. Se laver à fond après avoir manipulé le produit.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. La présente homologation est accordée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires et ne dispense pas l'utilisateur de toute autre exigence législative. L'utilisation de ce produit et la gestion de tout rejet ou rejet d'effluents contenant ce produit doivent également être conformes à la Loi sur les pêches et toute autre législation fédérale ou provinciale applicable. Consulter l'organisme de réglementation provincial pour en savoir davantage sur les autorisations requises ou autres exigences pour l'utilisation de ce produit et la gestion de tout rejet ou rejet d'effluents contenant ce produit.

**ENTREPOSAGE:**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Il est interdit d'éliminer le produit à ciel ouvert. Ne pas réutiliser le contenant vide s'il est en plastique. Ce produit est corrosif pour l'acier doux. Ne pas entreposer ou transporter dans des contenants de métal non doublés.

**ÉLIMINATION:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**PREMIERS SOINS:**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Un lavage gastrique peut être contre-indiqué en raison des dommages possibles aux muqueuses. Des mesures contre un choc du système circulatoire, une dépression respiratoire et des convulsions peuvent s'avérer nécessaires. Traiter selon les symptômes.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**MODE D'EMPLOI:**

Il est recommandé aux utilisateurs de ce produit de réaliser leurs propres essais dans la fourchette de concentrations indiquée sur l'étiquette, afin de déterminer la concentration la plus efficace en fonction du produit à conserver.

**Adhésifs:**

Ajouter 1000 g à 3000 g de Preventol BM 5 pour chaque 1000 kg de produit (1000 à 3000 ppm)

**Peintures et Revêtements:**

Ajouter 1000 g à 3000 g de Preventol BM 5 pour chaque 1000 kg de produit (1000 à 3000 ppm)

**Émulsions de Latex Polymères :**

Ajouter 1000 g à 3000 g de Preventol BM 5 pour chaque 1000 kg de produit (1000 à 3000 ppm)

**Produits de Nettoyage Ménagers, Institutionnels, et Industriels:**

Ajouter 500 g à 1200 g de Preventol BM 5 pour chaque 1000 kg de produit (500 à 1200 ppm)

**Produits Antiparasitaires:**

Ajouter 500 g à 1200 g de Preventol BM 5 pour chaque 1000 kg de produit (500 à 1200 ppm)